


Diagnostic de la mobilité européenne et internationale des jeunes bretons

Comité Régional de la Mobilité de Bretagne

- Collecte et analyse des données de l'éducation formelle et non-formelle, année 2014-2015.
- 3.5% des jeunes bretons sont partis en mobilité, soit environ 20 000.

Analyse quantitative :

 L'inégale accessibilité des jeunes bretons à la mobilité européenne et internationale selon leur profil (âge et niveau de diplôme), leur orientation scolaire, et leur territoire de vie.

Education formelle


Des disparités existent entre les types d'établissements de l'éducation formelle : un apprenti, un étudiant en université ou un stagiaire en formation du sanitaire et social a 3 fois moins de chances de partir en mobilité à l'étranger qu'un étudiant d'une Grande Ecole. Les filières professionnelles sont très peu dynamiques.



En 2014 - 2015 18 200 jeunes sont partis en mobilité. 53% d'entre-elles sont collectives, majoritairement dans l'enseignement secondaire, et de courte durée (moins de 3 semaines).



Des inégalités sont constatées entre les types d'établissements du secondaire : un jeune scolarisé dans un établissement privé a 2 fois + de chances de partir que dans le public. Un lycéen en établissement d'enseignement agricole a 4 fois + de chances de partir qu'un lycéen en enseignement général.

 Le Finistère est le département le plus dynamique. Les territoires ruraux sont (aussi) porteurs de projets de mobilités, parfois davantage que les zones urbaines.

Education non-formelle

Près de 1300 jeunes sont partis en mobilités, majoritairement collectives. Les volontariats relevant du cadre législatif sont minoritaires : 81 jeunes partis en VSI ; 41 en SVE et 54 partis en SCI.




Un manque de lisibilité de l'offre de mobilités : + de 20 dispositifs (nationaux et européens), portés par une dizaine d'organisations.

3/4 des jeunes partis ont entre 15 et 25 ans et partent principalement en Europe. Les volontaires ont un profil type : 2/3 sont des femmes, diplômées de l'enseignement supérieur.



Des disparités entre les dispositifs : 52% des mobilités collectives sont des échanges de jeunes. Les mobilités individuelles sont majoritairement des séjours interculturels (free movers, woofing...).



 Le département des Côtes d'Armor est le plus dynamique. Une inégale répartition de l'implantation des structures d'information et d'accompagnement sur le territoire breton

Quels objectifs se fixer d'ici à 2025 ?

1. Augmenter le nombre de mobilités des jeunes de 3.5 % actuellement à 6 % en se focalisant prioritairement sur les jeunes en CFA, en Bac Pro, en BTS, les jeunes inscrits dans l'enseignement public
2. Faire en sorte que chaque lycée puisse s'inscrire dans un consortium.
3. Doubler l'implication des écoles élémentaires et des collèges sur le programme Erasmus +.
4. Doubler le nombre de mobilités entrantes.
5. Doubler la mobilité apprenante des professionnels de l'éducation formelle et non-formelle (Jobshadowing, training course, séminaires de rencontres et missions exploratoires...)
6. Permettre à chaque jeune breton (50% d'ici 2025) de partir en mobilité dans le cadre de son parcours scolaire
7. Faire que chaque jeune bénéficie d'une préparation au départ et d'un accompagnement au retour
8. Augmenter le nombre de coopérations décentralisées incluant un volet "jeunesse ou mobilité des jeunes"





Analyse qualitative

- 2 Enquêtes terrain réalisées dans les Pays de Saint-Brieuc et de Cornouaille.
- 25 entretiens effectués auprès de 30 personnes
- 3 "focus group" animés auprès de 40 jeunes

Les motivations et apports de la mobilité

Une injonction pour les professionnels, une opportunité pour les jeunes.

Une expérience perçue comme favorisant l'insertion socio-professionnelle.

Un défi et une prise d'autonomie pour les jeunes.



La mobilité, une source d'acquisition de compétences : psycho-sociales (autonomie, confiance en soi), linguistiques, techniques et interculturelles



La mobilité entrante est un levier de sensibilisation, d'information et d'accompagnement par les pairs

Un impact positif sur les professionnels, les organisations et le territoire : amélioration de l'ambiance de classe, remobilisation des professionnels, mise en place de dynamiques collectives autour des projets de mobilités



Les pratiques professionnelles: levier ou freins de la mobilité

Des pratiques de sélection qui mettent à mal l'accessibilité des jeunes les plus éloignés de la mobilité.

Un manque de moyens pour financer les temps d'accompagnement. Des pratiques multiples, mais peu ou pas d'accompagnement au retour proposé afin de valoriser les compétences acquises durant la mobilité.



Une inégalité d'accès à l'information. Une information complexe et peu lisible pour les jeunes et les professionnels.

Une faible orientation des jeunes depuis l'éducation formelle vers les dispositifs de mobilités organisés par l'éducation non-formelle.

Une mise en place de projets qui dépend de l'implication des professionnels (personne dépendante). Des logiques d'autoformations pour palier au manque de formation des acteurs. Un manque de reconnaissance du temps de travail consacré par les professionnels.



Les réseaux d'acteurs de la mobilité

Des réseaux structurés mais cloisonnés dans l'éducation formelle (isolement des acteurs, manque d'ancrage local)

Une mutualisation des informations, des contacts dans certains réseaux de l'éducation non-formelle.

Une exacerbation des logiques de concurrence en raison du manque de moyens.



Les partenariats (associations, collectivités, établissements...) : un levier trop peu activé, en particulier à l'international.



L'implication politique

Des actions volontaristes (soutien financier, logistique) des collectivités locales et des chefs d'établissements qui contribuent fortement au développement de projets de mobilités internationales.



Une inadéquation entre l'offre de mobilité et les demandes des jeunes (saturation des SVE, pas de structure de SCI et VSI en Bretagne).

Des modifications des programmes, des financements, des partenariats générateurs d'instabilité pour les acteurs de la mobilité et principaux freins pour un développement pérenne de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

